

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 Avril 2016

Evolution du marché des télécommunications au 1^{er} trimestre 2016: Le parc des abonnés mobile se stabilise. L'usage croit.

Le premier trimestre 2016 a été marqué par une stabilisation des principaux indicateurs du marché des télécommunications.

Mesurés par le **revenu moyen par minute (ARPM¹)**, les prix des communications mobiles enregistrent une baisse annuelle de 29%. A fin mars 2016, l'ARPM mobile a atteint 0,22 DHHT/min, contre 0,31 DHHT/min à fin mars 2015.

La facture moyenne par client Internet² a connu une hausse de 9%, s'établissant à 24 DHHT/mois au 31 mars 2016 contre 22 DHHT à la même période de 2015. La facture mensuelle de l'Internet mobile enregistre également une hausse de 13% et s'établit à 17 DHHT/client à fin mars 2016. Celle de l'ADSL connaît une hausse de 5% et s'élève à 98 DHHT/ client à fin mars 2016.

Au niveau du segment fixe, l'ARPM affiche une hausse de 17%, passant de 0,83 DHHT/min au 31 mars 2015 à 0,97 DHHT à fin mars 2016.

Quant aux usages, **l'usage moyen sortant mensuel par abonné** mobile continue à croître. Le nombre de minutes mobiles consommées par client par mois a atteint 112 minutes en moyenne par client et par mois à fin mars 2016, soit une hausse de 23% en un an. Cette croissance s'accompagne d'une évolution annuelle du trafic sortant mobile qui augmente de 20,41%, atteignant 14,28 milliards de minutes au cours du 1^{er} trimestre 2016. Le nombre de SMS échangés durant les trois premiers mois de 2016 s'élève à 2,37 milliards d'unités en baisse de 47,84% sur un an.

Pour le segment fixe, l'usage moyen sortant mensuel par abonné a connu une baisse de 5% entre fin mars 2015 et fin mars 2016. Quant au trafic voix sortant pour ce même segment, la baisse est de l'ordre de 13,89% sur une année, s'établissant à 798,54 millions de minutes.

¹ ARPM : Le revenu moyen d'une minute de communication (Average Revenue Per Minute) est obtenu en divisant le chiffre d'affaires hors taxes des communications voix sortantes par le trafic sortant en minutes.

² La facture moyenne mensuelle par client Internet est obtenue en divisant le chiffre d'affaires hors taxes Internet par le parc moyen d'abonnés Internet et par la période concernée en mois.

Pour ce qui est de **l'évolution du nombre des abonnés**, le parc mobile a enregistré une baisse annuelle de 3,05%. Ainsi, à fin mars 2016, le Maroc comptait 42,06 millions d'abonnés mobiles avec un taux de pénétration d'un peu plus de 124%³.

La répartition du parc mobile selon le mode de facturation fait ressortir une évolution positive du parc post payé qui a atteint 2,8 millions d'abonnés avec une croissance annuelle de 19,48%. Le parc des abonnés prépayés a atteint 39,26 millions d'abonnés et enregistre une baisse de 4,34% par rapport à mars 2015.

En ce qui concerne le nombre d'abonnés Internet, il est de près de 14,5 millions d'abonnés, en hausse annuelle de 40,33%. Le taux de pénétration a ainsi atteint 42,78%. Le parc Internet mobile qui compte près de 13,31 millions d'abonnés, marque une progression annuelle de 43,29%. Le parc ADSL enregistre également une croissance annuelle de 13,67%.

Enfin, le parc fixe s'établit à 2,17 millions abonnés dont 407 993 en mobilité restreinte, ce qui représente une baisse annuelle de 9,15%.

³ A partir du mois de mars 2015, le calcul du taux de pénétration se base sur les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat (RGPH 2014/HCP). Avant cette date, le calcul de ce taux se basait sur les projections de la population (RGPH 2004/HCP).